



A l'attention des personnels
administratifs et techniques,
titulaires et non titulaires de l'académie



REUNION D'INFORMATION SYNDICALE

MERCREDI 10 JUIN 2015

10h-12H - amphithéâtre du rectorat de Caen

Ordre du jour unique :

**fusion des régions et des académies,
quel avenir pour nos services et emplois ?**

Comment réagir ?

Les dernières infos après le CTSA de Caen du 4 juin, la mobilisation dans les autres académies, le conseil des ministres du 22 avril dernier et le rapport n° 2015-021 de l'IGAENR concernant l'évolution des services de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche... La ministre doit rendre sa décision en juillet 2015.

Qui peut venir à cette réunion ? : tous les personnels administratifs, ITRF, titulaires des catégories A, B et C et non titulaires, syndiqués et non syndiqués, quelle que soit le lieu d'affectation (rectorat, DSDEN, établissements scolaires, etc.), sont invités à participer à cette réunion.

Autorisation d'absence de droit selon le décret 82-447 du 28 mai 1982 et de son article 5 : « Chacun des membres du personnel a le droit de participer à l'une de ces réunions, dans la limite de trois heures par trimestre. Leur tenue ne peut conduire à ce que les autorisations spéciales d'absence accordées aux agents désirant y assister excèdent douze heures par année civile, délais de route non compris. »

Ces heures d'informations syndicales sont un droit qu'on ne peut vous refuser ; il vous suffit de prévenir votre supérieur hiérarchique de votre intention d'y participer à l'aide de cette convocation. En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter : 06.11.64.15.57

RASSEMBLEMENT DE PROTESTATION CONTRE LA FUSION DES ACADEMIES DE CAEN ET ROUEN

**Mercredi 10 juin 2015 - 13h30 - entrée de la DSDEN du Calvados
À l'appel de : FSU, SGEN-CFDT et SUD-éducation**